

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2012-49 en date du 20/09/2012 portant décision modificative n°02 du budget général 2012 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 20 Septembre 2012, à 20H30, suivant convocation en date du 13 Septembre 2012 sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

Mme Andrée HARGE a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	9	3	9	12	12	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, ALAMARGOT Sylvie, DESROCHE Roger, HARGE Andrée, COUSTY Gilles, BERGER Thierry, PAGO Corinne, DUCHEZ Michel.

Représentés : GILLES Dominique procuration à Alain FAUCHER, PASQUET Christophe procuration à DESROCHE Roger, DUTHEIL Rachel procuration à LEBLOIS Jean-Claude.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Considérant sa décision d'attribuer une subvention à l'amicale motocycliste d'Ambazac,

DECIDE d'effectuer, au Budget Général, les virements de crédit ci-après.

SECTION	DEP-REC	COMPTE	INTITULE	MONTANT (€)
F	D	6574	Subventions	+ 70,00
F	D	022	Dépenses imprévues	- 70,00

A La Geneytouse, le 20 Septembre 2012



Le Maire,

Jean-Claude LEBLOIS